

Tarifs spécifiques inscription Prep' A+

*Vu le Code de l'éducation,
Vu le décret consolidé n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu la décision n°18-078 en date du 24 mai 2018 relative à la composition du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon,*

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 10 septembre 2018, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés les tarifs spécifiques d'inscription Prep'A+, selon les modalités suivantes :

Sciences Po Lyon a souhaité ouvrir sa préparation aux concours administratifs (A et A+) aux étudiants de l'ENS de Lyon. Les deux établissements ont créé une préparation commune aux concours A+.

Cette préparation sélective en un an à temps complet vise à former aux concours externes de la haute fonction publique nationale et territoriale (concours A+), notamment celui d'administrateur territorial (INET).

Les élèves normaliens non-inscrits au diplôme de l'ENS de Lyon valant grade de Master qui souhaitent suivre cette préparation au titre de l'année universitaire 2018-2019 devront honorer des droits d'inscription à hauteur de 213 €.

Détail des votes : 23 votes favorables sur un total de 23 votants.

Fait à Lyon, le 10 septembre 2018,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON